

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**GENIEVRE BAIE ESSENCE P&N**

Fournisseur PCW

Référence : GENIEVRE BAIE ESSENCE P&N

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Juniperus communis fruit oil
Nom botanique : Juniperus communis
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Description : Obtenue par hydrodistillation des baies de Juniperus communis L.
Taux d'utilisation max. recom. : -
Ref article :

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Incolore à jaune pâle
Odeur : Rustique, balsamique
Densité 20/20°C : [0.845 ; 0.880]
Indice de réfraction @ 20 °C : [1.467 ; 1.483]
Pouvoir rotatoire en ° : [0 ; -17]
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 38
Point d'ébullition en °C : -
Taux peroxides mmol/l : -

1.2 - DONNEES ANALYTIQUES SPECIFIQUES

Arsenic (As) : <1 ppm
Plomb (Pb) : <3 ppm
Cadmium (Cd) : <1 ppm

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Statut kosher : -
Statut Halal : Produit se conformant aux préceptes religieux
AFNOR / ISO : /
CAS N° : 8002-68-4

GENIEVRE BAIE ESSENCE P&N

<i>Allergènes SCCNFP List :</i>	Voir certificat
<i>IFRA :</i>	Restreint (50th Am.)
<i>CMR (Reg. 1223/2009/CE) :</i>	Voir certificat
<i>Nanomatériau :</i>	Non concerné
<i>Reg. 1223/2009 & mod. :</i>	Voir certificat
<i>ISO 16128 :</i>	L'Indice Naturelle : In= 1. L'Indice d'Origine Naturelle est : Ino= 0.
<i>ISO 9235 :</i>	100% pur et naturel

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) : Préparation aromatisante

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : Aucun

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : -

Certificat d'alimentarité : Respecte les exigences des Règlements 1334/2008/CE & 872/2012/CE

Vegan : Oui

Ionisation : Non soumis à un traitement d'ionisation

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

Code douanier : 3301 29 41 00

Tunnel codes ADR : D/E

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

Transport Maritime IMDG : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

Polluant Marin :

Transport Aerien IATA : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

GENIEVRE BAIE ESSENCE P&N

LEGISLATION :

PICCS (Philippines) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
RIFM - ID N° : 337-G2.12
NZIoC (New Zealand) : Listé
NEPA (China) : CB8126801
LIS / DSL (Canada) : Listé
JECFA n° : Non listé
ISHL (Japan) : Non listé
IECSC (China) : Listé
FLAVIS : Non listé
FEMA : 2604
FDA : 182.20
ENCS (Japan) n° : Non listé
EINECS (EU) : 616-801-9 / 283-268-3
TCSI (Taiwan) : Listé
KECI : KE-26983
COE (Council of Europe) : 249n
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
C.A.S : 8002-68-4 84603-69-0

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1

EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1



FL3 Liquides inflammables 3

REP2 Toxicité pour la reproduction 2



SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.